

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2011

Le conseil municipal, dûment convoqué le 6 juin 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS- Christophe COQUART – Corinne CASALS – Franck ALBANESE – Patrick DER-KEVORKIAN

Excusée: Murielle BARBECOT

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL- SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire commente le rapport annuel sur le service de l'assainissement de l'exercice 2010.

Le présent rapport décrit les différents prestations réalisées en 2010 sur le réseau. A la suite d'une étude menée en 2010, des travaux vont être entrepris. Le but est de réduire certains dysfonctionnements en particulier la réduction des apports d' eaux parasites sur le réseau d'assainissement. Ce rapport indique aussi le cout annuels de l'assainissement pour la population de St Marcel.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

PROJETS DE PARKING : DEMANDES DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

L'adjoint en charge de l'Urbanisme présente TROIS projets de parking qui ont fait l'objet d'une approbation en commission travaux :

- 1- Extension du parking de la salle des fêtes avec la création de 14 places supplémentaires.cf annexe 1).
 - o Une demande de subvention sur la base d'un montant global de 13 815€ H.T. sera formulée auprès du Conseil Général.
 - o Le projet est accepté à l'unanimité.
- 2- Extension du nombre de places au niveau de la "Place du 19 MARS " (cf annexe 2)
Le projet consiste à la création de 10 places de parking supplémentaires côté route de Monthieux.
Une demande de subvention sur la base d'un montant global de 28 773€ HT sera formulée auprès du Conseil Général..
 - o Le projet est accepté à l'unanimité.

3- Création d'un parking entre la RD1083 et la VC1 coté sud en face de la Mairie (cf annexe 3)-

Un parking d'une capacité de 15 places est prévu entre les deux voiries. Ce lieu de stationnement servirait à la fois à la Mairie (visite, mariage, enterrements..) mais aussi à réguler le stationnement au cœur du village et Place de l'Eglise.

Une conseillère souhaite qu'une information sur ce parking soit effectuée avant sa réalisation. Monsieur le Maire met au vote le fait réaliser cette information et donc de différer le projet. Avec une majorité, (5 voix " pour différer" et 8 contre "pour non différer" le projet), le conseil décide de poursuivre cette réalisation.

Une demande de subvention sur la base d'un montant de 27 904.80€ HT sera formulée auprès du Conseil Général.

Le projet tel que présenté par l'adjoint chargé des travaux est soumis au vote du Conseil:

Abstentions=2

Contre=1

-Pour =10

Projet est adopté à la majorité.

A noter que le public présent dans la salle du Conseil a eu la possibilité de s'exprimer sur ces différents projets.

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE DOMBES (CCCD)-

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la CCCD octroie un fond de concours de 2221.55€ à la commune à la suite de différents travaux de traçage sur la voirie communale et départementale (RD1083 et sur le village).
Acceptation de ce fond de concours à l'unanimité.

PROPOSITION DE TRANSFERT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.

A la demande du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, il est demandé le transfert de la compétence "éclairage public" au Syndicat. Ce transfert s'applique aux prestations telles que les travaux, la maintenance ainsi que la prise en charge de la fourniture d'énergie.

Proposition acceptée à l'unanimité.

PVR : CONVENTION M. MORAND

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet de convention de PVR (participation voirie réseau) concernant M. MORAND. Cette convention prévoit une recette de 7089.60€ pour la commune.
La convention est approuvée à l'unanimité.

BAIL DE LA BOULANGERIE

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'un changement de locataire de la boulangerie est prévu à compter du 1 aout 2011 et communique les éléments du nouveau bail.

Le nouveau bail est consentie pour une durée de neuf années à Monsieur DANGUIN à compter du 1 aout 2011. Le loyer mensuel est fixé à 808€ HT..

Le présent bail est approuvé à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE

Monsieur le Maire commente les modifications apportées au règlement relatif au cimetière en particulier les articles 40 et 42. Monsieur le Maire informe que des modifications structurelles pourront intervenir lors des prochains mois en particulier sur le columbarium et la remise en place de la Croix.

Concernant ce sujet le public a pu s'exprimer et faire valoir ses points de vue et ses idées.
L'assemblée accepte les modifications du règlement à l'unanimité.

MODIFICATION DES TARIFS DES CASES DE COLOMBARIUM.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de modifier les tarifs de location des cases du columbarium. Après lecture des différents tarifs pratiqués sur les communes alentours, Monsieur le Maire propose :

-500€ (cinq cents euro) pour 15 ans

-750€ (sept cent cinquante euro) pour 30 ans

L'assemblée accepte avec 1 abstention et 12 voix favorables pour les nouveaux tarifs.

QUESTIONS DIVERSES

- M.PETRONE

1. La Communauté de Commune Centre Dombes demande la désignation d'un référent sur la commune dans le cadre de la mise en place de la redevance spéciale pour les ordures ménagères. Mme TAPONAT Corinne se porte volontaire pour cette mission.
2. Monsieur le Maire demande que la liste des bénévoles de la bibliothèque municipale soit mise à jour avec en particulier le retrait de MME NUCCIO Daphnée et MME SALERNO Nathalie.
3. Monsieur le Maire informe qu'un nouveau défibrillateur cardiaque va sans doute être attribué à la commune par la CCCD. Le financement est assuré par des crédits parlementaires et communautaires.

- M.NOUET

1. Informe l'assemblée que le dossier de numérotation des rues se poursuit. Une réunion sur le terrain est programmée le mercredi 15 juin.
2. Communique la date arrêtée pour l'inauguration de la randonnée pédestre, secteur sur St Marcel le dimanche 11 septembre 2011.

- Mme DECOLLONGE

1. Informe l'assemblée du lancement de la réalisation du bulletin municipal 2012.
- 2 Rend compte du succès du site Internet de la Mairie depuis sa mise en ligne(400 connections mensuelles)

La séance est levée à 23 heures.